

Les conditions techniques et sanitaires pour la sélection des animaux qui seront agréés pour participer à cette foire sont les suivantes:

Les conditions techniques :

1. Vaches laitières

- Inscrites au contrôle laitier.
- Production laitière moyenne supérieure à 6000 kg (305 jrs) pour les vaches en production ou pour les mères des génisses.
- Reproduction avec insémination artificielle.

2. Taurillons : Le poids minimum exigé lors de l'agrèage:

- 500 kg pour les taurillons issus du croisement industriel.
- 450 kg pour les taurillons de race.
- 340 kg pour les taurillons issus de l'insémination sur des vaches croisées.
- 250 kg pour les taurillons issus de l'insémination sur des vaches locales.
- De père et mère inscrits au HerdBook pour les animaux de race et de père connu pour les race à viande ou croisées.

Les conditions sanitaires :

Animal indemne de toutes les maladies contagieuses inscrites sur la liste officielle des services vétérinaires.

Critères d'arbitrage :

Vaches Laitières et Génisses : Les animaux bovins présentés aux concours seront jugés et classés selon le critère de la **conformation morphologique** et ce à l'instar de ce qui se pratique au niveau des foires et concours de bétail à l'échelle internationale.

Taurillons d'engraissement : Les taurillons seront classés suivant le meilleur Gain Moyen Quotidien (GMQ).